

«Civilité»

«Prénoms _____»

«Nom _____»

«Rue»

«Code_postal» «Ville»

Paris, le 26 octobre 2016

FIP NextStage Transmission 2006 : 3^e distribution de 8,56 euros par part A

«Civilité»,

Vous avez souscrit au FIP « NextStage Transmission 2006 » et nous vous remercions de votre fidélité.

Votre FIP est entré en période de dissolution le 21 novembre 2014. A cette occasion, une première distribution a été effectuée pour un montant de 75 euros par part A, puis en novembre 2015 une seconde distribution a été effectuée pour un montant de 25 euros par part A.

Nous avons poursuivi le processus de liquidation de votre FIP en cédant les titres des sociétés Streamwide et Izium.

Ainsi, pour vous permettre de bénéficier des liquidités disponibles, votre FIP effectuera **une troisième distribution le 20 octobre 2016, pour un montant de 8,56 euros par part A, portant ainsi le montant total distribué à 108,56% de votre investissement initial** (hors droits d'entrée et hors avantage fiscal).

Le dépositaire de votre FIP (Société Générale Securities Services) ou votre banque teneur de votre compte-titres effectuera cette opération par virement ou lettre-chèque et vous adressera les éléments s'y afférant, sans qu'aucune démarche ne soit nécessaire de votre part.

A titre indicatif, nous vous informons qu'en date du 30 juin 2016 :

- La valeur liquidative de votre FIP était de 10,99€ par part A (soit 110,99 euros en intégrant la 1^{ère} distribution - 75 euros - et la 2^{nde} distribution - 25 euros -), soit une performance depuis l'origine de +10,99%, hors prise en compte des avantages fiscaux (réduction d'impôt à l'origine de 25%), correspondant à une performance annualisée de 1,10 % (taux de rendement actuariel).

Cette valeur va évoluer dans le temps jusqu'à la liquidation définitive (évolution pouvant être à la baisse ou à la hausse).

- L'actif de votre FIP est composé d'une ETM et le processus de sortie du capital de celle-ci se poursuit.
- Votre FIP va être prorogé d'une année supplémentaire, afin de poursuivre les opérations de liquidation sur cette unique ETM en portefeuille.
- **Notre objectif est vous distribuer les fruits des futures cessions du portefeuille d'ici fin juin 2017, pour que votre FIP soit totalement liquidé d'ici le 30 juin 2017.**

Pour rappel : afin d'assurer un traitement égalitaire des souscripteurs et conformément au Règlement du FIP, les rachats de parts sont bloqués pendant la période de liquidation. A la clôture de la liquidation, un rapport sera établi par le commissaire aux comptes du FIP sur les conditions de la liquidation ainsi que sur les opérations intervenues depuis la clôture de l'exercice précédent. Ce rapport sera mis à votre disposition au siège social de NextStage^{AM} et sera accessible sur simple demande.

Nous vous tiendrons bien entendu régulièrement informé de l'avancée de notre plan d'action.

L'équipe NextStage^{AM} et votre conseiller financier sont à votre écoute pour répondre à vos questions, et vous prions de recevoir nos salutations distinguées.

Grégoire SENTILHES

Président

